

# CONSEIL MUNICIPAL

## 17 DÉCEMBRE 2015

Le **dix-sept décembre** deux mil quinze, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, Maire.

Présents : Bernard Riant, Maire

Véronique Pierron, Richard Gautier, Joël Nain, adjoints

Martine Chevallier, Maryline Renaudin, Jean-Michel Guyot, Dany Moine, Maurice Poulin, Jean Deloffre, Jean-François Capolungo, Nadine Durand, Frédéric Magnier,

Absent excusé : Thierry Guenard (pouvoir à Jean Deloffre), Matthieu Debain (pouvoir à Joël Nain)

Secrétaire de Séance : Richard Gautier

CB    Ⓢ

### Modification ordre du jour

Bernard Riant propose la modification de l'ordre du jour suivante :

Nous devons prendre une délibération pour le paiement d'une facture du CCAS. Il s'agit de régler une facture « bon rentrée scolaire » après la dissolution du CCAS.

Accord du conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés.

## 1 - ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 26 NOVEMBRE 2015

Accord du conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés.

## 2 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Debain Mathieu, sis 15 Rue de l'Eglise

Le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés décide de ne pas utiliser son droit de préemption.

## 3 - COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

### Commission Enfance

Rapporteur : Véronique PIERRON

#### NAP :

Intervention de l'ADAPT Monéteau sur le thème « sensibiliser les enfants à la différence par le jeu et la lecture »

- Une journaliste de l'hebdomadaire « La Vie » viendra faire un reportage photos lors de la 1<sup>ère</sup> séance qui se déroulera en Janvier.
- Une sortie à l'IME d'Auxerre est en cours d'élaboration pour compléter cette intervention. Cette sortie aura lieu pendant les vacances de Février.

**JOURNEE INTERNATIONALE DES FORETS :**

Cette journée qui a pour but de célébrer la forêt au travers de diverses manifestations aura lieu le 21 Mars 2016. Elle serait associée à la plantation d'arbustes dans le cadre de l'opération « plus d'arbres, plus de vie ».

Véronique PIERRON présente à l'ensemble du Conseil Municipal le projet qui pourrait se dérouler sur l'ensemble de la journée et auquel les écoles, les associations de la Commune, l'ONF seraient associés.

**Accord du Conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés**

Une réunion d'informations aura lieu mi-janvier avec tous les intervenants concernés.

**ECOLES :**

Le jeu qui viendra remplacer le toboggan de l'école maternelle a été commandé.

Montant de l'achat 3 500 euros HT.

**NOEL :**

Le Noël des enfants des écoles offert par la Commission Enfance aura lieu le Lundi 21 Décembre après-midi à la salle de la fontaine.

Le spectacle et la visite du Père Noël seront suivis d'un goûter.

<b>Commission Environnement - Attractivité</b>
--

<i>Rapporteur : Joël NAIN</i>
-------------------------------

Les commissions se sont réunies le lundi 30 novembre à 19 h à la mairie.

Présents : Maryline RENAUDIN, Jean-François CAPOLUNGO, Jean DELOFFRE, Thierry GUENARD, Joël NAIN

Absents excusés : Nadine DURAND, Véronique PIERRON, Martine CHEVALLIER, Mathieu DEBAIN

Nous avons invité à cette réunion Raymond BOSCO et Jean-Marie BOISSET, représentant le club de randonnée.

- Les commissions proposent de mettre un panneau d'affichage en bois qui indiquerait le circuit des fontaines et lavoirs de VALLAN. L'endroit sera à définir sur la place communale. Autre proposition, de mettre un petit panneau à chaque fontaines et lavoirs avec leur nom.  
Le conseil municipal est d'accord sur le principe mais demande à la commission d'approfondir quant à la réalisation de ce projet.
- Les commissions proposent de remettre un bac à fleurs au panneau VALLAN, route de Chevannes.
- Après les fêtes de fin d'année, la collecte des sapins de Noël se fera au point de regroupement vers la salle polyvalente. Le ramassage se fera le lundi 18 janvier 2016 au matin.

<b>Commission Travaux</b>
---------------------------

<i>Rapporteur : Bernard RIANT</i>
-----------------------------------

RAS

<b>Commission Voirie Assainissement</b>
---

<i>Rapporteur : Bernard RIANT</i>
-----------------------------------

RAS

**Commission Animation***Rapporteur : Richard GAUTIER*

La distribution du bulletin municipal se fera le lundi 11 janvier 2016.

Les « saltimbanques » se produiront dimanche 10 janvier 2016 à 15 h à la salle polyvalente.

Le CACV a effectué divers investissements : barnum, tables, grilles.

Le prix des places lors du vide armoire a permis de collecter 157,50 euros qui seront reversés au Téléthon.

Le concert organisé par l'association Valkyries a permis de récolter 395.50 euros qui seront aussi reversés au Téléthon.

**Commission Accessibilité***Rapporteurs : Véronique PIERRON et Joël NAIN*

Pour la mise en accessibilité de la salle de la fontaine et de l'école élémentaire, le coût de l'opération se monte à 14 291 euros .Le montant des subventions à percevoir se décompose de la manière suivante :

7 145 euros pour la DETR

4 287 euros pour Village de l'Yonne

**COMMISSION Aménagement de la Place Communale***Rapporteur : Véronique PIERRON*

Les premiers contacts ont été pris pour l'établissement du cahier des charges et pour connaître ce qu'il nous est possible d'obtenir comme aides pour la réalisation de ce projet.

**3 bis - STATIONNEMENT**

Le Maire fait le compte rendu de la réunion du groupe de travail qi s'est tenue le 16 décembre.

Présents : Bernard Riant, Véronique Pierron, Joël Nain, Maurice Poulin, Jean Deloffre, Denis Depardieu, Gaël Hermann, Franck Semence (ATD 89), Nicole Robert,

Absents excusés : René Bachellerie, Adjudant Courteau

Absents : Claudette Saunois, David Dalla Mutta.

- En début de réunion, le Maire fait part de la modification de la chaussée à l'entrée du village vers la propriété Sanchez. Cette modification provisoire a été mise en place par les services de la DDT sur les conseils de Monsieur Falissard.  
Elle a pour objet de limiter la vitesse des véhicules entrant dans le village.
- Il est convenu de n'aborder lors de la réunion du jour que le stationnement de la grande rue.
- L'étude pour un changement des sens de circulation fera l'objet d'une autre réunion. C'est un gros projet et il doit être traité indépendamment du stationnement.
- Bilan depuis la dernière réunion en date du 9 juin 2015. Une légère amélioration a été constatée. Le groupe de travail valide cependant la verbalisation et demande à Bernard Riant d'intervenir auprès de la gendarmerie pour pénaliser les stationnements gênants.

Le conseil débat librement sur le sujet. Constatant la demande des habitants le conseil charge le Maire de faire le nécessaire auprès de la gendarmerie.

#### 4 - REMBOURSEMENT ANTICIPÉ EMPRUNT DCL

Richard GAUTIER confirme que le prêt sera bien remboursé en février 2016 et qu'il n'est pas nécessaire de prendre de délibération complémentaire. Celle prise en janvier 2015 convient.

Pour info, à rembourser au 1<sup>er</sup> février 2016:

Capital remboursé par anticipation : 21.442,88€

Montant indemnité : 3.338,55 €

#### 5 - REGIME INDEMNITAIRE

Chaque année en décembre le conseil vote le régime indemnitaire ce qui permet d'assurer la continuité de la paye du personnel titulaire. Le régime indemnitaire s'ajoute au traitement indiciaire. La base varie en fonction du grade et de la nature des métiers exercés. Elle est fixée par décret.

A cette base sont appliqués des coefficients en fonction du temps de travail exercé et de l'atteinte des objectifs. Le résultat de ces calculs est récapitulé dans un tableau soumis au vote du conseil.

Après avoir entendu les explications du Maire le conseil vote à l'unanimité le régime indemnitaire 2016.

### Enveloppe régime indemnitaire 2016

FILIERE	Type indemnité	Montant annuel de référence	Bénéfic ETP	Montant annuel Réf ETP	Coef	Enveloppe Annuelle	Temps travail
Médico sociale	IAT	464,30	0,75	348,23	0,29	100,99	26/35
Administratif	IAT	588,69	0,83	588,69	1,80	1 059,64	29/35
Technique	IAT	449,29	1,2	539,15	0,56	301,92	21/35
	IAT	469,66	1	469,66	4,48	2 104,08	35
	IAT	476,09	1	476,09	8,00	3 808,72	35
Coeff multipli du montant annuel de réf : 0 à 8						<b>TOTAL</b>	<b>7 375,35</b>

Administratif	PFR Fonct	1 750,00	1	1 750,00	0,77	1 347,50	35
	PFR Résul	1 600,00	1	1 600,00	0,31	496,00	
						<b>TOTAL</b>	<b>1 843,50</b>

Administratif	IEMP	1 492,00	0,83	1 238,36	1,00	1 238,36	29/35
Technique	IEMP	1 204,00	1	1 204,00	2,00	2 408,00	35
Coeff multiplicateur du montant annuel de référence : 0,8 à 3						<b>TOTAL</b>	<b>3 646,36</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>12 865,21</b>
----------------------	--	------------------

## 6 - PAIEMENT FACTURES INVESTISSEMENT AVANT VOTE BP Commune et Assainissement 2016

Le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de payer les factures d'investissement en attente avant le vote du BP 2016 Commune et Assainissement, selon l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales qui stipule que le Maire peut « sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ... »

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

Autorise le Maire à régler les factures d'investissement avant le vote du BP 2016 Commune et Assainissement, conformément à l'article 1612-1 du code général des collectivités territoriales,

- pour le budget de la Commune
- pour le budget Assainissement

## 7 - COMMUNICATIONS

Obsèques ce jour de Jacques MADERY.

Naissance de Madlyn, fille de Thierry GUENARD, conseiller municipal.

Un vol de sapin devant la mairie est intervenu cette semaine aux alentours de 22h30.

Frédéric MAGNIER souhaiterait, que lors d'un décès d'un administré, tous les conseillers soient avertis par la mairie. Le maire en a pris bonne note et informe que désormais il sera adressé un mail à tous les conseillers.

Colis CCAS : Jean DELOFFRE remercie la commune pour la qualité du colis reçu, ainsi que pour les cartes écrites par les enfants.

Schéma départemental de coopération intercommunal

Lors de la séance de novembre le maire avait soumis au conseil le projet de Nouvelle organisation Territoriale des communautés de communes, d'agglomération et des syndicats intercommunaux.

Les cartes présentées à l'appui de la décision présentaient une erreur matérielle en ce qui concerne la thématique de la distribution de l'eau sur la future communauté d'agglomération de l'Auxerrois après fusion avec le Pays Coulangeois.

Le conseil prend acte de la situation ce qui ne remet pas en cause sa décision antérieure.

Prochaine réunion du Conseil : 28 janvier 2016

Séance est levée à 22 h 30

Fait et délibéré, le 17 décembre deux mil quinze.



Le Maire,  
Bernard RIANI

Véronique PIERRON

Richard GAUTIER

Joël NAIN

Jean-François CAPOLUNGO

Frédéric MAGNIER

Maurice POULIN

Thierry GUENARD

Nadine DURAND

Jean-Michel GUYOT

Mathieu DEBAIN

Martine CHEVALLIER

Maryline RENAUDIN

Absent excusé

Jean DELOFFRE

Dany MOINE